

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Inventaire scientifique des espèces emblématiques du territoire

N° action : 3

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 3.6. Partenariat scientifique

Description de l'action :

Cette fiche est en lien avec la fiche 4.

- Contexte:

Le territoire de la vallée de la Semois regorge d'espèces protégées et emblématiques, mais le manque d'informations concernant l'état des populations de ces espèces et leur localisation est flagrant. Afin de disposer d'une meilleure connaissance de leurs états de conservation, il est primordial de procéder à un inventaire scientifique et précis de ces espèces.

Cet inventaire passera par le recensement et le recueil des données déjà existantes, ainsi que par le recueil d'informations sur les structures travaillant sur ces espèces. En fonction des manques et des besoins de compléments d'informations identifiés, des inventaires scientifiques seront menés afin de disposer d'une image la plus précise possible de l'état de conservation de ces espèces. Ces informations nous permettront par la suite d'orienter de manière plus ciblée nos actions de préservation, de conservation et de restauration.

Listes des taxons à étudier (liste évolutive) :

L'ensemble des espèces protégées présentes sur le territoire ne pourront pas être inventoriées durant le premier plan opérationnel. C'est pourquoi une priorisation des espèces à suivre durant les 4 années devra être établie afin d'optimiser les efforts d'inventaire et tenir compte des efforts de prospection déjà réalisés pour certaines espèces (par exemple par le DEMNA). Les taxons suivant sont visés :

- Mammifères ;
- Reptiles ;
- Oiseaux ;
- Insectes ;
- Poissons ;
- Amphibiens ;
- Mollusques ;
- Crustacés ;
- Flore ;
- Champignons ;
- Lichens ;

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

- Objectifs :

Disposer d'une meilleure connaissance des effectifs de ces espèces et de leur répartition sur le territoire dans le but d'éviter tout impact négatif sur ces espèces (lié au développement de nos actions, des actions des Communes ou tout autre acteur du territoire), de mieux les préserver et de mettre en place des plans d'action spécifiques.

- Méthodologie :

- 1- Recueil des données existantes sur les espèces protégées du territoire,
- 2- Identification des structures travaillant sur ces espèces,
- 3- Identification du type d'information à recueillir pour affiner les données et disposer d'une meilleure vision de l'état de conservation de ces espèces,
- 4- Identification des différentes méthodologies d'inventaire scientifique à mettre en œuvre,
- 5- Priorisation des inventaires à réaliser pour les 4 prochaines années,
- 6- Réalisation d'une partie des inventaires.

- Localisation :

Territoire du PNVS et ses abords, la localisation des inventaires peut évoluer et sortir du périmètre du PNVS pour couvrir sa périphérie, en fonction des espèces inventoriées et de leur domaine vital.

- Public(s) ciblé(s) :

Communes, Parc Naturels, associations de protection de la nature, gestionnaires d'espaces naturels